



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

**RAPPORT ANNUEL
DU BUREAU DE DIRECTION
22 JUILLET 2021**

TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport du bureau de direction	3
2. Rapport des finances	4
3. Rapport des immobilisations	7
4. Rapport des comités	9
a. Recrutement	9
b. Environnement	10
c. Activités et services	12
d. Communications	13
e. Bibliothèque	15
f. Ensemencement	16
5. Conclusion	17

1. RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION (Serge Thibeault, président)

Comme il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020, laquelle devait se tenir le 9 août, nous avons mis le [Rapport du bureau de direction 2020](#) sur le site de l'APLSI sous l'onglet Organisation/Assemblée générale. Dans ce rapport, vous avez pu lire toutes les informations habituellement traitées lors de cette rencontre et constater par vous-même l'évolution des différents dossiers qui peuvent vous préoccuper. De façon tout aussi exceptionnelle, le mandat des membres du bureau de direction dont les postes venaient en élection, a été prolongé jusqu'à l'assemblée générale de 2021.

Cette année comme depuis quelques années, les responsables des comités ont, dans les pages qui suivent, fait état de l'évolution de leurs dossiers respectifs (période d'août 2020 à juillet 2021) et des actions prévues pour le futur.

Les objectifs du Bureau de direction étaient les suivants pour l'année 2020-2021 :

- Transmettre aux plus jeunes directeurs le plaisir de travailler au sein du bureau de direction;
- Assurer la relève dans les comités et recruter des membres qui peuvent apporter une expertise utile à l'APLSI ;
- Poursuivre notre plan d'action environnemental;
- Terminer les travaux relatifs à la rénovation du Club nautique;
- Maintenir la qualité de notre gestion.

Le Bureau de direction s'est réuni à 7 reprises lors des 12 derniers mois.

Lors de nos premières réunions, nous avons travaillé sur le document *Budget projeté et dépenses diverses de l'APLSI en 2021*, pour nous permettre de faire les choix judicieux de dépenses.

Nous avons aussi mis en place l'année précédente **un fonds de prévoyance**. Cette pratique forte utile et de plus en plus répandue, ou si ce n'est obligatoire, était rendue nécessaire dans le contexte du vieillissement de nos installations. Jacques Proulx aura certainement plus de facilité que moi à vous en expliquer tous les avantages lors de sa présentation des états financiers.

Cette année nous avons mis à jour notre planification stratégique. Cet exercice, qui doit se faire à tous les 5 ans, a requis une énergie importante de la part des directeurs. Nous sommes fiers de vous présenter ce document, disponible sur le site web de l'APLSI (Onglet Organisation/Assemblée générale). Vos commentaires sont les bienvenus avant approbation finale.

Les rencontres avec la Ville

Plusieurs rencontres ont été tenues avec les élus municipaux. Une première rencontre de deux membres de l'exécutif de l'APLSI avec la Ville a eu lieu en octobre dernier pour connaître le montant d'aide financière qui serait accordé à l'Association. La Ville s'est montrée ouverte pour la partie environnement et activités. D'autres rencontres par l'intermédiaire du comité conjoint ont eu lieu pour discuter de plusieurs sujets qui seront abordés par Pierre Gourdeau dans la section Environnement.

Entre autres les sujets abordés ont été :

- Facture de taxes
- Parc sur le site de l'ancienne chapelle (un montant de 40 000 \$ a été pré-approuvé)
- Réintroduction de l'anguille d'Amérique
- Zone protégée de la baie Vachon
- Patrouille nautique

En terminant, j'aimerais juste mentionner que cette année pas comme les autres, dû à la COVID-19, nous a demandé beaucoup d'énergie, car nous nagions constamment dans l'incertitude. Imaginez les questions, l'envoi des cotisations aux membres, la tenue de nos réunions via les nombreuses plateformes qui s'offraient à nous (Zoom, Facetime, Messenger, etc.) et l'apprentissage de ces nouvelles façons de faire, jeunes et moins jeunes. Ensuite, ce fut au tour de l'ouverture de la barrière à bateau, le travail de planification de cette situation qui changeait de jour en jour, les activités, les 5 à 7, la parade, les feux d'artifice et j'en passe. Donc, vous comprendrez que bien que quelques dossiers de l'automne dernier soient toujours sur la glace, on doit dire chapeau à nos directeurs.

2. RAPPORT DES FINANCES (Georges-Émile Paradis)

Malgré la pandémie la situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement et aussi en temps de bénévolat. Merci à tous.

Les états financiers 2020 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web dans l'onglet [Organisation/Assemblée annuelle](#). Ci-dessous, vous trouverez un tableau exposant le détail des profits et pertes pour l'année 2020.

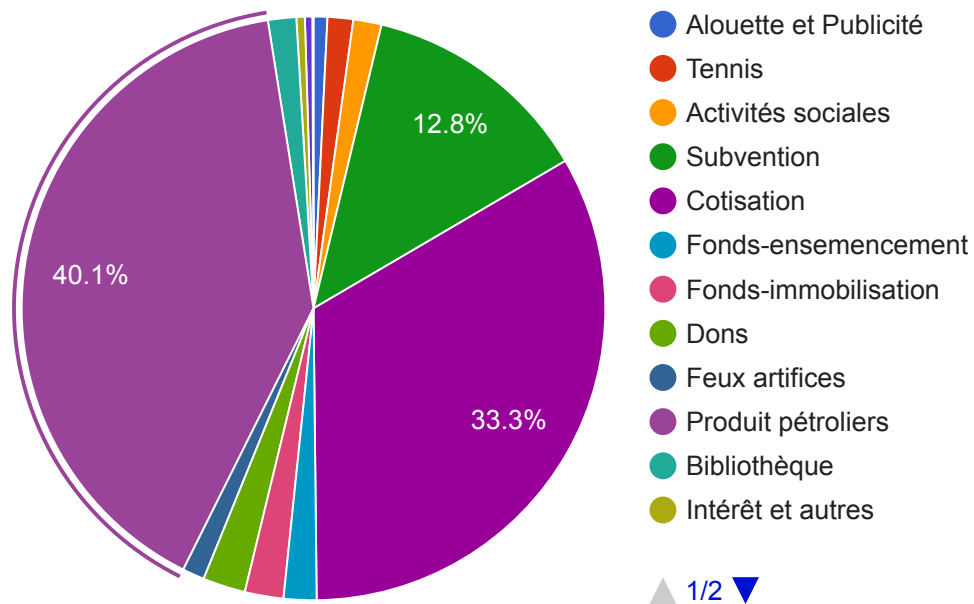
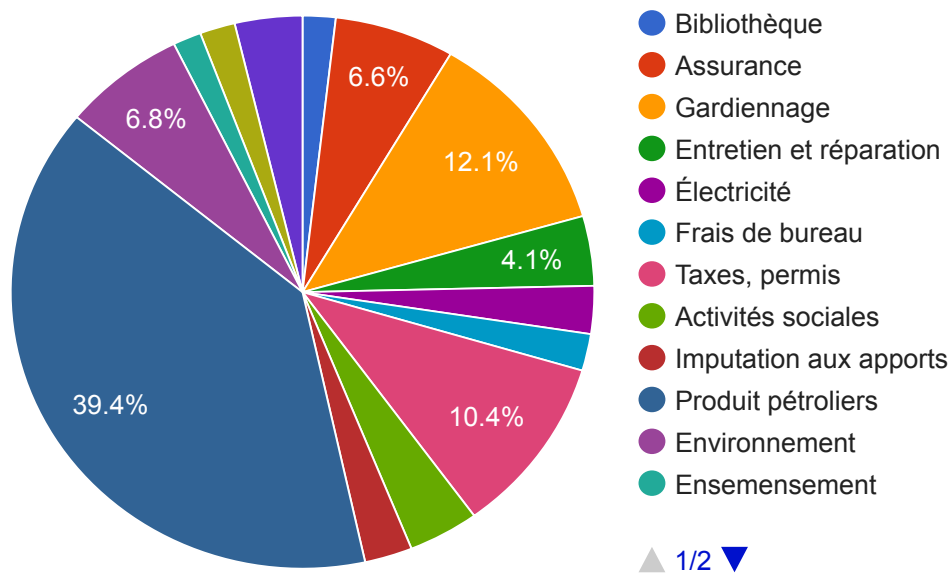
PROFIT ET PERTE

[Retour ▼](#)
[Charte ▼](#)
[Banque ▼](#)
[Écritures ▼](#)
[Rapports ▼](#)

PROFIT ET PERTE REGROUPEE

Date début: Date de fin: [Voir](#) [Imprimer cette page](#)

REVENU	2020		2019		Budget à date	
4001 Alouette et Publicité	1 204.34		3 000.00		2 400.00	
4007 Tennis	2 240.00		2 150.00		0.00	
4099 Activités sociales	2 463.05		15 962.46		12 600.00	
4108 Subvention	20 196.00		11 900.00		11 500.00	
4150 Cotisation	52 412.67		50 209.21		52 000.00	
4151 Fonds-ensemencement	2 860.25		2 892.00		2 500.00	
4152 Fonds-immobilisation	3 371.99		3 341.00		2 500.00	
4160 Dons	3 720.00		45.00		0.00	
4161 Location du club	100.00		1 039.36		1 000.00	
4162 Feux artifices	1 925.00		3 191.92		3 500.00	
4163 Produit pétroliers	63 231.59		56 779.89		50 000.00	
4164 Bibliothèque	2 464.00		500.00		250.00	
4299 Intérêt et autres	735.59		1 285.19		6 500.00	
6161 Environnement	650.00		9 684.00		0.00	
Total Revenu		157 574.48		161 980.03		144 750.00
CHARGES	2020		2019		Budget à date	
4164 Bibliothèque	2 331.24		0.00			0.00
6003 Assurance	8 476.45		7 310.00			7 500.00
6004 Honoraires professionnels	0.00		675.00			0.00
6005 Gardiennage	15 410.48		18 416.12			19 000.00
6011 Entretien et réparation	5 197.65		3 688.62			5 000.00
6016 Électricité	3 561.63		3 751.01			4 000.00
6051 Frais de bureau	2 742.76		1 640.37			3 950.00
6061 Taxes, permis	13 275.43		13 421.18			16 000.00
6099 Activités sociales	4 996.68		14 404.68			15 200.00
6112 Imputation aux apports	3 371.99		3 341.00			0.00
6156 Produit pétroliers	50 184.40		51 035.57			44 000.00
6161 Environnement	8 702.09		14 467.82			10 000.00
6181 Ensemencement	2 000.00		2 500.00			2 600.00
6182 Feux artifices	0.00		3 009.35			0.00
6201 Frais Bancaires	2 494.12		2 804.98			2 500.00
6301 Amortissement	4 774.45		14 064.00			0.00

Total Charges**127 519.37****154 531.60****149 750.00****Résultat net****30 055.11****7 448.43****-5 000.00****Revenu****Charge**

On y voit que le revenu le plus important est celui de l'essence, mais il faut soustraire les achats d'essence donc un résultat brut de 13 047 \$ et une opération quasi nulle si on tient compte des taxes, permis, certifications fédérale et provinciale et les réparations légères. Cela ne tient pas compte d'un remplacement de réservoir à prévoir dans environ 5 ans.

En deuxième vient la cotisation, mais comme les charges sont minimales à cause du travail des bénévoles du comité de recrutement le résultat net est de 54 000 \$. C'est donc la principale source de revenus de l'APLSI.

Ensuite on retrouve les subventions que votre association va chercher à la Ville, à la Caisse Populaire Desjardins et au gouvernement provincial, montant de 20 000 \$ cette année. Vos bénévoles surveillent les possibilités et font des démarches à chaque année auprès de différents organismes.

Dans les autres entrées d'argent, on peut mentionner vos contributions aux différents fonds pour un montant de 8 000 \$.

Du côté des charges, la gestion et l'entretien du club représentent un montant de 46 000 \$, les coûts pour les frais de bureau de 2 750 \$ et les frais financiers 2 500 \$. Donc juste pour le maintien du club, on utilise plus de 50 000 \$, soit la majeure partie de la cotisation.

Le comité d'environnement a pour sa part utilisé 8 700 \$ dans le but d'améliorer votre environnement au lac.

En résumé, 75% des revenus dépendent de vos cotisations et les charges d'opération du club représentent 95% de vos cotisations.

Malgré la bonne gestion et la générosité des membres, on a de la difficulté à dégager un surplus suffisant pour combler ce que nous avons évalué comme besoins pour faire les réparations et assurer la pérennité de l'APLSI. Les besoins sont évalués à 174 000 \$ alors que nous avons jusqu'ici été capables de pourvoir notre fonds de prévoyance de seulement 118 470 \$, ce qui représente 68% de l'objectif.

3. RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Patrice Mathieu)

Voici la liste des travaux :

Réalisés à date

- Entretien général des lieux (quais, terrasse, tennis, bâtiment, etc.); le jardin de démonstration a bénéficié d'une mise à niveau à l'été 2020 grâce à Geneviève Trépanier et à une équipe de nombreux bénévoles;
- Ajout d'un revêtement de plancher en aluminium sur toute la terrasse du Club (été 2020);
- Projet *Place aux Jeunes phase 1* – réalisation des infrastructures à l'hiver 2021, soit l'agrandissement de la bibliothèque par l'utilisation de l'ancien bureau de l'APLSI, la transformation de la partie non-aménagée du sous-sol en salle de repos avec mini-cuisine et l'ajout d'un nouveau local pour les archives de l'APLSI.

À venir d'ici la fin de l'année

- Parachèvement du projet de la phase 1 par l'acquisition de mobilier et de jeux intérieurs à l'automne 2021;
- Achat et pose de plusieurs caméras de surveillance à l'intérieur.

Prévus à moyen terme

- Réalisation des travaux du projet *Place aux Jeunes phase 2* à l'automne 2021 et à l'hiver et printemps 2022.

Projet Place aux Jeunes

Le projet *Place aux Jeunes* a été présenté à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond – Sainte-Catherine (ci-après Desjardins) à l'automne 2020 pour la réalisation de la phase 2 du projet afin d'obtenir une aide financière additionnelle. En janvier 2021, l'APLSI a obtenu une réponse négative étant donné que les travaux de la phase 1 n'avaient pas pu être commencés dû à la pandémie. Une nouvelle demande d'aide financière sera transmise à Desjardins cet automne considérant que les travaux sont maintenant réalisés. Nous sommes très optimistes cette fois de recevoir une nouvelle contribution financière de Desjardins pour cette 2^e phase des travaux.

Voici la description en rappel des étapes du projet :

1. Aménager le rez-de-jardin (sous-sol du club) et le doter des équipements de jeux intérieurs suivants:

Ping-pong, baby-foot, mississippi, mur d'escalade pour les petits, tables de bricolage, jeux de société, jeux vidéo, écran pour la projection de films. Un salon de repos pour les adultes avec espace café est également prévu. L'agrandissement de la bibliothèque et la relocalisation du bureau administratif de l'APLSI font aussi partie du projet. Les infrastructures de bases sont complétées et des achats de jeux et de mobilier sont en cours actuellement.

Le dessous de la terrasse sera aménagé avec des moustiquaires. Ce nouvel espace permettra d'agrandir l'espace intérieur durant la période estivale. On y déplacera certains équipements intérieurs, tels que la table ping-pong et le jeu de poche. Cet espace sera aussi utilisé en hiver pour chausser les patins. Un jeu de shuffleboard sera tracé sur la dalle de béton à construire et un rangement sera aménagé à l'extrémité sous la galerie pour entreposer des équipements saisonniers et autres.

2. Aménager sur le terrain des jeux extérieurs:

En plus de nos deux terrains de tennis existants, un panier de basketball sur base de béton, un jeu de volleyball sur sable et un jeu de pétanque seront ajoutés. Actuellement, nous savons que la Ville prépare un projet de parc pour enfants sur l'ancien terrain de la chapelle. Notre projet sera donc arrimé avec celui de la Ville pour compléter ces infrastructures de jeux.

3. Surveillance des lieux :

Afin de permettre une surveillance de nos installations, l'APLSI prévoit l'installation de plusieurs caméras de surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du Club.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur Club.

4. RAPPORT DES COMITÉS

a. Recrutement (Céline Doré)

Bilan du recrutement au 15 juillet 2021

430 membres ont pris leur carte de membre comparativement à 417 à la même date en 2020. Un montant de 64 500 \$ moins les taxes constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 430 membres, 222 ont payé par la poste, 64 ont payé au Club et 144 ont payé par Interac. 341 membres sont des résidents permanents ou saisonniers, 37 sont de nouveaux membres, 33 sont propriétaires de condo, 6 sont propriétaires de terrain et 13 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation

En 2021, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 3 490 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous seront expliqués par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement

En 2021, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 865 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds des feux d'artifice

Les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 2 380 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Mise à l'eau sur rendez-vous

Le service d'ouverture de la barrière à l'aide d'un code informatique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique Descente à bateau du site de l'APLSI, demeure très utilisé. Merci à M. Georges-Émile Paradis pour son implication.

Les courriels

N'oubliez pas que pour recevoir les courriels de l'APLSI lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription.

N'hésitez pas à cocher le oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez en tout temps être exclus, vous pouvez le faire en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire

Rappelons que le formulaire *Locateur / locataire* inséré avec la demande de renouvellement de l'adhésion du membre doit être complété par le PROPRIÉTAIRE qui loue un emplacement puis remis à son locataire qui en donne une copie au gardien lors de la mise à l'eau de son embarcation. Merci de votre collaboration.

En raison de la COVID, le comité du recrutement ne s'est pas réuni cette année pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait par Geneviève Trépanier, Georges-Émile Paradis et la soussignée puis complété de ma résidence.

b. Environnement (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2020-2021: Claire Lessard, Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx et Marc Rondeau.

Voici un résumé des actions réalisées en 2020-2021 :

➤ **Comité conjoint avec la Ville**

Deux (2) rencontres de travail ont eu lieu :

Prévention du myriophylle à épi

Le projet de partenariat accepté par la Ville, la CAPSA et l'APLSI au printemps 2019 s'est poursuivi en 2020-2021. La mise en œuvre du plan d'action, malgré un ralentissement en raison de la pandémie de la Covid-19, s'est poursuivie. Des actions de concertation/mobilisation et de sensibilisation, la mise en place de bonnes pratiques de prévention et détection ont été réalisées en 2020. En août, la brigade de détection composée de bénévoles a poursuivi ses activités. Le 24 mars 2021, la proposition de l'APLSI pour la gestion des accès au lac pour prévenir l'introduction du myriophylle à épi a été déposée au comité conjoint. Un suivi est attendu à l'automne 2021 pour une mise en place en 2022, nous l'espérons.

Projet de lotissement de la baie Vachon

Le dossier est toujours en cours. Le premier terrain est en vente. Concernant le quai, la Ville a présenté aux représentants de l'APLSI leur proposition. Après quelques modifications, le projet de quai a été accepté avec 8 emplacements.

La zone humide de la baie Vachon : en avril 2021, la Ville a donné à la CAPSA le mandat d'évaluer la zone humide afin d'enclencher la demande au Ministère de l'environnement pour déclarer cette zone « réserve naturelle ». Le processus suit son cours.

Projet de régénération des anguilles

À la demande de la Ville, l'APLSI a soutenu celle-ci pour organiser une rencontre d'information aux résidents du lac en mai 2021. L'objectif de la rencontre concernait

le projet de la Nation Huronne Wendat de faciliter la venue des anguilles d'Amérique au lac Sept-Îles en installant une échelle de montaison au niveau du barrage du lac. Un sondage pour connaître l'acceptabilité sociale doit être tenu par la Ville à l'été 2021.

Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles

La Ville poursuit son suivi concernant les installations déficientes (cotes C et B-). Un suivi sera fait avec le comité conjoint à l'automne.

Vidange des fosses septiques sur les îles

Le dossier est toujours d'actualité. Aucun entrepreneur ne s'est montré intéressé à soumissionner pour faire la vidange d'été des fosses septiques sur les îles. Une nouvelle rencontre avec la Ville et les représentants des propriétaires des îles doit avoir lieu à l'été 2021 avec un représentant de l'APLSI. Le comité de l'environnement suit le dossier.

Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent

La Ville de St-Raymond a conclu une entente pour un projet pilote d'un an avec la Ville de Lac-Sergent pour instaurer une brigade nautique municipale sur les 2 lacs. La brigade a débuté ses activités en juin 2021 et va poursuivre ses activités tout l'été 2021. L'APLSI collabore dans ce projet en donnant l'accès au lac via sa descente à bateaux.

➤ **Comité de l'environnement de l'APLSI**

La planification stratégique a été déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'environnement en 2020. Celle-ci a été adoptée au printemps 2021. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf (9) objectifs. Ces objectifs seront présentés pour approbation lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Projet d'étude des diatomées

Dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)* du ministère de l'Environnement et lutte contre les changements climatiques du Québec, le projet d'étude des diatomées pour un Bilan de santé du lac a débuté par la prise d'une carotte de sédiment dans la fosse du lac à l'automne 2020. En collaboration avec la firme CIMA+, l'étude permettra de statuer sur une nouvelle Diagnose du lac – la dernière remontant à 2008 – et va permettre de relancer un nouveau plan d'action pour protéger notre lac. Le rapport préliminaire a été présenté au bureau de direction le 16 juin 2021 et le plan d'action est prévu pour octobre 2021.

Augmentation croissante des embarcations motorisées sur le lac

Le plan d'action pour la cohabitation des usagers au Lac Sept-Îles a été élaboré en 2020. Il a été accepté par le Bureau de direction de l'APLSI le 8 septembre 2020. Depuis, la mise en œuvre est en cours : le code de sécurité et de courtoisie a été

élaboré et diffusé auprès des membres. La carte nautique a aussi été distribuée avec l'aide d'un dépliant incluant les mesures de sensibilisation aux bonnes pratiques de sécurité et du « vivre ensemble ». Des capsules vidéo sont en préparation. La brigade nautique de la Sûreté du Québec a été rencontrée.

Organisation de l'Aquafête au lac Sept-Îles 2020 et 2021

En raison de la Covid-19, pour la deuxième année consécutive, l'Aquafête ne pourra pas avoir lieu en 2021. L'activité est reportée en 2022.

Suivi de l'état du lac

Les mesures de la transparence de l'eau, de la température et du taux d'oxygène sont reprises en 2021.

Activités poursuivies

Messages de sensibilisation : ces messages mensuels apparaissent sur la pancarte en face du Manoir et sont également diffusés sur le site web sous le message du président et sur la page environnement.

Installation (mai) et désinstallation (septembre) des bouées d'information « Pas de vagues » (25) dans les zones sensibles du lac.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés. Les idées de tous sont les bienvenues.

c. Activités et services (Claire Lessard)

Activités été 2020

Les 5 à 7 – Annulés en raison de la COVID

Soirée des dames : Annulée en raison de la COVID

25 juillet 2020-Spectacle de Stéphanie Bédard et parade de bateaux : Nouveauté pour l'APLSI, un spectacle sur l'eau au cours duquel Stéphanie Bédard a interprété les succès pour lesquels les membres avaient votés et plusieurs autres. La météo était à son mieux et les participants tellement heureux d'avoir accès à cette activité en temps de confinement. Un succès sur toute la ligne. Merci aux bénévoles qui ont participé aux installations. Un défi flottant.

Aquafête : Annulée en raison de la COVID

Souper des bénévoles : Annulé en raison de la COVID

Activités hiver 2021

En raison de la pandémie, les activités de plein air ont eu la côte. La patinoire offrait un environnement sécuritaire pour les utilisateurs. Bien que son entretien ne relève pas de l'APLSI, il est difficile de passer sous silence le fait que ce fut le seul lieu d'activités cet hiver. Ce fut même une année record en termes de fréquentation et de durée. En effet, jamais depuis ses débuts, il n'avait été possible de conserver la glace jusqu'à la mi-mars.

Outre le patin, le fat bike, le jogging et la marche ont complété l'offre de service rendue possible grâce à, principalement Éric Lessard, Mario Moisan, Denis Cayer, Bernard Perron et Patrice Mathieu. Un immense merci à vous. Merci également à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement et la toilette extérieure.

Des pistes de ski de fond, une gracieuseté de Guillaume Plamondon, ont également fait leur apparition sur le lac et ont été très populaires.

Lac Sept-Îles en Fête : Annulé en raison de la pandémie

Randonnée de motoneige : Annulée

Randonnée en raquette : Annulée

Le club de tricot : Annulé

Autres

Location du Club nautique : Annulées

Activités physiques avec Nadine Gauthier : Annulées

En conclusion, nous espérons que la prochaine année permettra aux bénévoles du Comité des activités de remettre en place des activités qui sauront faire plaisir aux membres tout en rétablissant les liens qui unissent les membres de notre communauté.

d. Communications (Georges-Émile Paradis)

Les moyens utilisés par le comité sont:

1. La publication de L'Alouette (en 2020, le Mini-Alouette n'a pas été publié);
2. L'envoi de courriels aux membres;
3. Le site Web, Facebook et l'intranet;
4. La section « Membre » du site.
5. Les médias locaux par des textes, publications ou conférences de presse concernant l'APLSI et ses activités.

Le comité est heureux de l'ajout du volet Facebook en 2020 qui ajoute une dimension intéressante à ses moyens de communication.

Mme Geneviève Trépanier rédige les communiqués, envoie chaque semaine les messages et met à jour l'information sur notre site web. M. Maurice Marcotte, responsable de *L'Alouette*, a coordonné le travail des partenaires pour nous offrir cette année une édition historique malgré les contraintes diverses en cette période de pandémie. Mme Karine Goulet, aidée de Mme Maude Lajeunesse, s'occupe de la page Facebook de l'Association et M. Georges-E. Paradis s'occupe des modifications multiples nécessaires aux outils du site de l'Association et de l'intranet, en particulier pour répondre à la nouvelle situation créée par la pandémie.

Le système informatique comprend trois volets, soit une section accessible à tous, la section «Membre» accessible aux membres seulement et l'intranet accessible exclusivement aux directeurs.

Même si la section « Membre » existe depuis plusieurs années, son utilisation s'est décuplée de façon remarquable depuis le printemps 2020. On peut probablement attribuer une partie de cette augmentation à la situation sanitaire particulière qui pousse les gens à utiliser des nouveaux moyens plus efficaces.

Les membres ont aussi utilisé les communications électroniques pour payer leur cotisation. Le comité est heureux de constater que plus de 50 % des membres utilise le moyen électronique de paiement mis à leur disposition depuis le printemps 2020.

La situation favorise aussi probablement la très grande utilisation d'un code pour le cadenas électronique de la barrière pour la mise à l'eau des bateaux. Il est fortement suggéré de vérifier que tout votre dossier est en règle avec l'APLSI avant de demander un code. Entrez dans la section « Membre » et regardez si vous pourriez obtenir un code pour tous vos bateaux. Si, pour un bateau, on vous indique qu'il manque d'information, passez donc voir le gardien avec votre bateau ou, si vous avez encore des problèmes, communiquez avec le responsable à info@aplsi.com.

En plus de la possibilité d'obtenir un code pour le cadenas, vous pouvez voir votre fiche de membre ainsi que des aides pour corriger les données en cas de modifications ou autre.

Vous avez également la possibilité de faire des réservations pour les activités, les terrains de tennis et éventuellement pour les activités qui résulteront des nouveaux aménagements prévus au Club. Ces aménagements sont rendus possible grâce à l'aide financière du Fonds régional de développement des communautés de la Caisse Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine.

Le calendrier a été rendu encore plus dynamique parce qu'il permet maintenant d'avoir plus d'informations en cliquant sur les liens inscrits au calendrier. Il y a aussi la possibilité d'imprimer une version réduite du calendrier sur un format lettre ou légal. Comme beaucoup de gens utilisent un calendrier sur leur téléphone intelligent, nous avons ajouté un lien sur le calendrier qui vous permet de vous abonner au calendrier des activités qui apparaîtront alors automatiquement sur votre propre agenda. Ce calendrier se mettra donc à jour si un changement se produit avec une activité. C'est aussi intéressant d'avoir sur votre agenda les activités de l'APLSI qui pourraient vous intéresser au moment de

prendre un rendez-vous pour une autre activité. Si les membres en font la demande, on pourrait faire la même chose avec la présence du gardien.

Plusieurs personnes ont utilisé la section Environnement pour profiter de la possibilité de retrouver des informations historiques sur cette section par thème ou par mots-clés. La même chose peut se faire avec la page FAQ et sa recherche par mots-clés. Des membres du comité Environnement ont fait une mise à jour de certaines pages de cette section pour tenir compte de l'évolution des dossiers.

Au cours de l'année, plusieurs courriels ont été envoyés aux membres pour les informer de la situation changeante avec les activités ainsi que des points d'intérêt pour la communauté. La majorité des membres ont donné leur autorisation pour recevoir les courriels de l'APLSI. Nous demandons aux membres de s'assurer que les adresses club@aplsi.com et recrutement@aplsi.com sont dans leur carnet d'adresses et de ne pas les bloquer dans leur courrier indésirable. Vous pouvez toujours vous retirer de la liste d'envoi en avisant à recrutement@aplsi.com. Nous vous demandons aussi de nous informer si vous changez votre adresse de courriel. Comme nous envisageons de réduire au minimum les communications par la poste à cause de sa lenteur et aussi de son coût, nous espérons que votre courriel devienne le moyen officiel de communication avec vous. Si vous nous avez demandé de ne pas être sur notre liste d'envoi d'information, nous respecterons cela et n'utiliserons votre courriel que pour les communications essentielles.

La fréquentation du site a légèrement diminué en 2020, mais c'est compréhensible, car les activités ont été plus que restreintes. Un regard rapide sur le début de 2021 donne une augmentation par rapport à la même période de 2020. Les visites avaient pour cible principalement les conditions de la patinoire. On peut donc imaginer que nous avons su vous fournir de l'information pertinente dans la situation.

Pour vous donner une idée de la fréquentation de la page Facebook : 1- 380 personnes aiment la page. 2- 410 sont abonnés. 3- Le record de visionnement pour une parution est de 12 100 (la patinoire) et en moyenne on en obtient entre 400 et 600.

Pour plus d'information, on invite les gens à s'abonner à la page APLSI- Association des propriétaires du lac Sept-Îles.

En conclusion, merci à tous les bénévoles qui contribuent aux communications et un grand merci aux membres qui nous montrent leur appui en se servant des outils de communication que l'APLSI met à leur disposition.

Merci également à nos commanditaires qui financent en majeure partie nos activités de communication: les annonceurs dans *L'Alouette*, Déry Télécom, la Caisse Desjardins Saint-Raymond-Sainte-Catherine et Jean-Jacques Verreault et Associés.

e. Bibliothèque (Claudette Genois)

Le confinement dû à la pandémie COVID-19 a obligé le comité à interrompre ses activités habituelles au cours de la dernière année. Les bénévoles ont cependant profité de cette

interruption de service pour procéder à un agrandissement et à un réaménagement de la bibliothèque. En plus des heures de bénévolat consacrées aux travaux d'agrandissement par l'équipe de Patrice Mathieu, plus de 180 heures ont été nécessaires au réaménagement par les membres du comité de la bibliothèque, leurs conjoints et quelques amis du groupe. Davantage de choix, livres de référence à consulter sur place, coin lecture, espace familial, etc. Tout pour assurer le meilleur service possible aux abonnés. Nous sommes toujours très motivées à promouvoir la lecture, notre mission. Pour cette raison en 2021, l'abonnement familial sera gratuit pour une relance post-pandémie et graduellement les activités reprendront.

La bibliothèque

Ouverte le samedi matin, de 10 h à 12 h (midi) depuis le 26 juin dernier et ce, jusqu'au 4 septembre. Nous reprendrons l'ouverture de la bibliothèque un mardi par mois à l'automne prochain.

La Foire du livre usagé

La Foire du livre usagé de juin ayant été annulée, ce sera les 4 et 5 septembre prochains que nous tiendrons la foire annuelle. Nous soulignerons sa 20^e édition. Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond et les dons de particuliers assurent un succès grandissant d'année en année et spécialement en ce 20^e anniversaire!

Le Club de lecture

À la grande déception des participantes, aucune rencontre du club de lecture n'a eu lieu. Avec ses quinze membres inscrits, la reprise de l'activité est vivement espérée pour l'automne.

Autofinancement

Malgré la fermeture du service, la situation financière est bonne. Le contenu de la petite caisse s'élève à 1 016,12 \$. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent, nous permet de poursuivre l'achat de livres récemment parus. Merci et continuez à être généreux! Comme prévu à la *Planification stratégique 2021-2026*, le comité a également procédé à l'inventaire de la bibliothèque et l'estime à une valeur de près de 80 000 \$.

Soyez les bienvenus à VOTRE bibliothèque!

f. Ensemencement (Marcel Paré)

2021, c'est le **30^e anniversaire** de la création du Fonds de l'ensemencement. Pour souligner l'évènement un concours a été lancé le 1^{er} juin dernier. Des prix seront offerts aux pêcheurs qui auront pris les plus grosses truites à la fin de la saison de pêche.

Le 29 mai, grâce au Fonds, 770 truites ont été mises à l'eau. À ces truites s'ajoutent 10 grosses truites marquées d'un « TAG », achetées par l'APLSI afin de bonifier l'ensemencement pour cet anniversaire. Le défi de les sortir de notre grand lac est maintenant à relever.

Les frais reliés à l'ensemencement sont payés annuellement à même le fonds dédié qui doit s'autofinancer. Il ne faut pas l'oublier! C'est une contribution volontaire et nous

remercions les donateurs. Toutefois, il faut rester vigilant et généreux! Car tout en observant une augmentation du nombre de pêcheurs, nous constatons que le montant des dons reste le même. Si on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissonsensemencés, il faut continuer de contribuer généreusement au fonds.

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions émises par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel.

Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

5. CONCLUSION

En conclusion, le bureau de direction de l'APLSI remercie grandement les personnes qui se sont impliquées comme bénévoles au cours de l'année 2019-2020 et encourage les membres à se joindre à cette belle équipe avec laquelle il est si agréable de travailler.